Ville de Genève

Un guide pour des espaces publics faciles à entretenir et accessibles aux ayants droit

Avec l'extension du réseau de rues piétonnes ou à trafic modéré en Ville de Genève, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour maîtriser l'occupation de l'espace public et pour apaiser le trafic. Ces dispositifs représentent cependant une contrainte croissante pour les services communaux (voirie, espaces verts) et d'intervention (pompiers, ambulances, police), ainsi que divers ayants droits (livraisons, déménagements, etc.).

L'étude mandatée par la Ville de Genève avait donc pour but de disposer de recommandations en vue d'une meilleure prise en compte de ces besoins.

A cet effet, un diagnostic a été établi sur la base d'entretiens avec les services et acteurs concernés. Les solutions développées dans d'autres villes ont été également explorées et évaluées quant à leur adéquation avec le contexte genevois. Une journée de réflexion avec les services concernés a permis de consolider les propositions.

L'analyse portait sur l'ensemble des éléments d'aménagement urbain (dispositifs de fermeture ou de contrôle d'accès, décrochements et dispositifs modérateurs, plantations, mobilier, revêtements, stationnement, etc.) ainsi que sur les pratiques et réglementations actuelles.

Elle a permis de formuler des recommandations portant sur le choix des dispositifs physiques et leurs modalités d'implantation, mais aussi sur la gestion des accès (p. ex. ajustement des plages horaires), l'évolution des pratiques (p. ex. test de nouvelles méthodes de collecte des déchets), la prise en compte des besoins au stade de la conception des aménagements (p. ex. révision des directives).

Etude des besoins des services d'urgence et d'entretien dans les zones à trafic modéré et zones à priorité piétonne

Maître d'ouvrage

Ville de Genève - Service de l'aménagement urbain et de la mobilité